

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil
s/c de Madame Vetroff, Provisoire du Lycée R. Rolland

Objet : Mise en place du protocole sanitaire renforcé

Monsieur,

La crise sanitaire s'est aggravée brusquement et considérablement ces dernières semaines et a conduit le président de la République à décider un nouveau confinement. Nous sommes attachés au fait que les lycées restent ouverts pour accueillir les élèves et maintenir ainsi la continuité pédagogique. Mais le nombre important de cas avérés de COVID-19 dans notre établissement (élèves et personnels) nous interpelle et nous oblige à modifier nos conditions d'accueil, dans l'esprit du protocole renforcé annoncé le 29 octobre.

La densité d'élèves ainsi que la configuration de l'établissement entraînent un brassage des élèves trop important pour garantir des conditions sanitaires acceptables dans ce moment de crise. De plus nous apprenons qu'à cette rentrée, outre les enseignants, cinq agents sont dans l'incapacité d'exercer leurs missions, ce qui empêche l'application du protocole prévu.

Afin de prévenir une aggravation de la situation et de nous conformer aux demandes du ministre de l'Éducation nationale, nous nous sommes concertés cet après-midi pour envisager les mesures concrètes à mettre en place. Nous cherchons à maintenir le plus possible un lien continu entre l'élève et le lycée, tout en réduisant le nombre total d'élèves présents simultanément en cours, dans les couloirs, à la cantine, dans la cour. Rappelons que quelques 850 élèves sont actuellement accueillis pour la demi-pension (sur un éventail horaire déjà étendu de 11h à 14h15); à ceci s'ajoute l'architecture du bâtiment qui crée de nombreux attroupements et goulots d'étranglement et rend très difficile la mise en place des sens de circulation.

Cette situation nous impose de mettre en place des aménagements permettant de réduire la densité des élèves tout en maintenant un maximum d'heures de cours par élève. Nous demandons de scinder tous les groupes à effectif supérieur à 18 élèves, en permettant à chaque élève d'assister à l'ensemble de ses cours sur une période de quinze jours, grâce à l'alternance des semaines. Le groupe qui n'assistera pas aux cours travaillera à domicile en suivant les consignes de ses enseignants. Afin d'éviter l'éloignement des élèves pendant une semaine complète, nous conserverons tous les cours déjà dédoublés ainsi que ceux à effectif réduit quelle que soit la semaine. Nous avons envisagé d'autres hypothèses mais cette solution nous semble celle qui perturbe le moins l'organisation des élèves et de l'établissement, celle qui éloigne le moins les élèves du lycée et celle qui permet de réduire considérablement le brassage et de mettre en place la distanciation physique requise pour les temps de repas et de pause. Une simulation sur Pronote nous indique que le nombre d'élèves présents simultanément serait réduit au moins d'un tiers.

Cette organisation nous semble de nature à préserver les chances d'éviter une aggravation de l'épidémie au sein de notre établissement scolaire et de la population. Nous comptons vivement sur votre soutien pour la mise en place de ce protocole le plus rapidement possible.

Nous vous assurons, Monsieur le Recteur, de notre profond respect et vous prions de croire en notre entier dévouement au service public d'éducation.